

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JUIN 2022 À 16 H 00

Rapport N° 69

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VILLE APPRENANTE UNESCO

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 juin 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Cyril CINEUX pouvoir à Lucie MIZOULE, Anna AUBOIS pouvoir à Lucas PEYRE, Géraldine BASTIEN pouvoir à Cécile LAPORTE, Valérie BERNARD pouvoir à Cécile AUDET, Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Julien BONY, Éric FAIDY pouvoir à Alexis BLONDEAU, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Christiane JALICON, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question n°2).

Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe préside la séance pour la présentation commune aux questions n°2 à 4 et le vote de la question n°2.

Nicolas BONNET et Diego LANDIVAR arrivent pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°2 à 4.

Laetitia BEN SADOK arrive pendant les débats communs aux questions n°2 à 4.

Rémi CHABRILLAT arrive après le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Marion BARRAUD).

M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°2.

Nicaise JOSEPH quitte la séance avant le vote de la question n°7 (pouvoir donné à Jérôme GODARD).

Nicaise JOSEPH revient avant le vote de la question n°43 (fin du pouvoir donné à Jérôme GODARD).

Rapport N° 69
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VILLE APPRENANTE UNESCO

Dans le cadre de sa démarche « Ville-Apprenante-UNESCO », la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions exceptionnelles auxquelles peuvent prétendre les associations par une demande et un dépôt de dossier. L'ensemble des projets proposés au soutien financier de la Ville font l'objet d'une reconnaissance du Réseau Mondial des Villes Apprenantes-UNESCO.

A l'issue du précédent Conseil Municipal, le solde disponible est de 30 000 euros. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

INSIGNIS

Insignis est une association à visée éducative. Son objectif est d'impliquer les étudiants dans la réussite éducative de tous les élèves vivant en Auvergne et de mutualiser les ressources humaines, logistiques et financières des institutions, entreprises, structures ou simples citoyens qui souhaitent œuvrer pour cette cause. Elle regroupe en son sein des personnes venant de divers horizons : parents d'élèves, enseignants, pédagogues, étudiants, responsables de l'Éducation Nationale ou encore formateurs du système éducatif. Elle est un partenaire important de la Cité éducative La Gauthière-Les Vergnes, participant à son Observatoire des réussites éducatives et au développement de l'un de ses axes stratégiques majeurs : valorisation et diffusion de la culture scientifique (avec un focus particulier en direction des jeunes filles).

Si au titre de la Ville Apprenante-UNESCO au sein duquel ce projet a été développé, l'association a bénéficié, au cours des années précédentes, d'une subvention de la Ville afin de pouvoir accompagner les élèves de 3ème du collège de la Charme au Centre Nelson Mandela, il est souhaité que, dans le cadre de la Cité éducative La Gauthière-Les Vergnes, l'association Insignis augmente fortement ses capacités d'accueil pour répondre aux besoins exprimés par l'équipe pédagogique. Celle-ci souhaite développer avec Insignis des cours d'approfondissement pour les élèves intéressés, en lien avec les parents.

Budget de l'action :	14 480 euros
Subvention versée en 2020 :	3 000 euros
Subvention versée en 2021 :	7 000 euros
Subvention sollicitée :	9 000 euros
Subvention proposée :	9 000 euros

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver l'aide financière accordée à l'association Insignis pour un montant de 9 000 €.
- d'autoriser le versement en temps utile de cette subvention à l'association concernée.

TOTAL VOTANTS :	54	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	1 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	54	=	Pour : 54	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Ne prend pas part au vote de la question n°69 : Marion BARRAUD.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,



Olivier BIANCHI